

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : paramed.gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : paramed.jolimont@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 110 Disciplines scientifiques - Module 2			
Code	PAIR1B10	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Gilly Arnaud VERROKEN (arnaud.verroken@helha.be) HELHa Jolimont Marjorie VANDERNIEPEN (marjorie.vanderniepen@helha.be) François CARLIER (francois.carlier@helha.be) HELHa Tournai - Salines Philippe BROGNON (philippe.brognon@helha.be) Cyrielle KINS (cyrielle.kins@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

Acquis d'apprentissage visés

- Structurer, en référence aux dimensions biophysiologicals, les données de la situation de santé d'un client adulte

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B10A Biologie, anatomie, physiologie, physiopathologie 2 30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR1B10A Biologie, anatomie, physiologie, physiopathologie 2 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement
Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Biologie, anatomie, physiologie, physiopathologie 2			
Code	21_PAIR1B10A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe BROGNON (philippe.brognon@helha.be) Philippe BROGNON (philippe.brognon@helha.be) Cyrielle KINS (cyrielle.kins@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étude de l'homme sain est un prérequis indispensable à la compréhension des processus pathologiques et des soins qui en découlent.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 110 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4C.4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4C.4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Mobiliser ses connaissances en matière de structure et de fonctionnement du corps humain dans des situations cliniques courantes.

Objectifs

- énumérer, légènder, schématiser, situer les différents organes du corps humain.
- décrire la structure de ces organes (en partant de la cellule)
- décrire le fonctionnement des différents organes du corps humain
- expliquer les relations entre les structures (organes) et les fonctions
- expliquer les relations entre les différents appareils ou systèmes
- expliquer comment ces différents systèmes ou appareils interviennent dans le maintien de l'homéostasie.
- expliquer comment une anomalie dans la structure ou le fonctionnement peut avoir une répercussion sur l'homéostasie
- expliquer comment les différents systèmes ou appareils interviennent dans le maintien de l'homéostasie.
- expliquer comment une anomalie dans la structure ou le fonctionnement peut avoir une répercussion sur l'homéostasie
- analyser les mécanismes physiologiques qui se mettent en place à partir d'exemples concrets chez un individu sain.
- appliquer les notions d'anatomie et de physiologie à la compréhension de processus pathologiques et de situations cliniques courantes.
- informer le client lors d'actes infirmiers qui relèvent de l'apprentissage du bloc 1, en utilisant les notions d'anatomie et de physiologie

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- chapitre 5 Le système tégumentaire
- chapitre 6 Le tissu osseux et les os
- chapitre 7 Le squelette
- chapitre 8 Les articulations
- chapitre 9 Muscle et tissu musculaire
- chapitre 10 Le système musculaire
- chapitre 11 Structure et physiologie du tissu nerveux
- chapitre 12 Le système nerveux central
- chapitre 13 Le système nerveux périphérique et l'activité réflexe
- chapitre 14 Le système nerveux autonome
- chapitre 15 Les sens
- chapitre 16 Le système endocrinien
- chapitre 24 Nutrition, métabolisme et thermorégulation (en partie)

NB1 : certains éléments du système endocrinien sont abordés lors de l'étude d'autres chapitres : les hormones pancréatiques sont abordées avec le système digestif, les hormones surrénales sont abordées avec les systèmes urinaire et nerveux, ...

Démarches d'apprentissage

Exposé magistral

Explications sous forme de schémas au tableau

Laboratoires d'anatomie permettant de manipuler les pièces anatomiques (reproductions) et les mannequins d'anatomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Les supports de cours sont mis à disposition des étudiants au travers de la plate forme « Moodle ». Un syllabus lacunaire leur est également proposé et leur permet de compléter les informations reçues au décours des différents exposés.

Les laboratoires d'anatomie permettent à l'étudiant de parfaire son étude tout en pouvant évaluer son niveau d'acquisition de la matière.

Les étudiants ont à disposition :

- des objectifs spécifiques par chapitre
- des fascicules comprenant des schémas muets à légender, des tableaux à compléter, des questions de synthèse ou d'intégration, des « vrai-faux », des « qui suis-je » ...
- des exercices auto corrigés sur la plate-forme informatique CLAROLINE de l'école.
- des diaporamas de cours, des synthèses...
- des questions d'examens des années précédentes

Ouvrages de référence

MARIEB – HOEHN, « Anatomie et physiologie humaine », adaptation française de la 9ème édition américaine, 2014, Editions du Renouveau Pédagogique Inc., Québec – Canada, distribué par Pearson Education France, (ou éditions antérieures).

Supports

Livres et/ou manuels (voir plus haut)
Activités sur Claroline
Notes de cours
Présentation Powerpoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour que l'UE soit validée après délibération, l'étudiant doit obtenir une maîtrise minimale aux acquis d'apprentissage de l'activité d'apprentissage de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'activité d'apprentissage 110 A est une épreuve écrite programmée au cours de la 2me période d'évaluation.

Toute absence sans CM ou ML lors de l'examen sera considérée comme non présenté : « PP ».

L'UE peut ne pas être validée après délibération si une notion incontournable est non acquise.

Les modalités spécifiques à l'évaluation sont définies dans l'annexe à la fiche ECTS, disponible sur connect ED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).